

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Migraine 2025 : en tête de nouveaux traitements?

No d'activité : 95564

Date : jeudi le 03 juillet 2025

Lieu : Restaurant Le Monarque

Coordonnées : 406, rue Saint-Jacques, Montréal QC H2Y 1S1

L'INSCRIPTION EN LIGNE est OBLIGATOIRE pour TOUS les participants via le site de l'AMOM : www.amom.net.

Cette formation est OUVERT À TOUS (omnipraticiens et autres professionnels de la santé) de l'ÎLE de MONTRÉAL. Des frais peuvent s'appliquer aux non-membres de l'AMOM. Si des frais s'appliquent, ils seront indiqués juste au-dessus du bouton « Je m'inscris ».

Objectifs

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de:

Migraine 2025 : nouveauté en neurologie pour les médecins de première ligne

1. Optimiser la prise en charge de la migraine;
2. Présenter les nouvelles recommandations cliniques canadiennes dans l'évaluation et le traitement des migraines;
3. Discuter des différentes options de traitement dont les gépants comme traitement en soins primaires.

Président de séance : Dr Carl Fournier

Horaire

2025-07-03	18:00	19:30	Conférence	Migraine 2025 : nouveauté en neurologie pour les médecins de première ligne	Dr Tarik Slaoui, neurologue Hôpital Sacré-Coeur
2025-07-03	19:30	20:00	Période de questions	Migraine 2025 : nouveauté en neurologie pour les médecins de première ligne	Dr Tarik Slaoui, neurologue
2025-07-03	20:00	21:00	Pause/Repas		

Pour tous les médecins omnipraticiens, qu'ils soient membres de l'AMOM, de l'AMCSLCQ ou qu'ils ne fassent partie d'aucune association, l'inscription aux formations se fait sur le site www.amom.net en cliquant sur l'onglet « Formations » à la page d'accueil.

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il sera nécessaire d'en créer un. Comme la création du compte se fait sur le site de l'AMOM, assurez-vous de bien choisir le bon libellé dans le menu déroulant (« membre » ou « non-membre ») et de remplir le formulaire.

Assurez-vous également d'ajouter votre numéro de pratique dans votre profil afin que nous puissions enregistrer votre présence.

Une fois cette étape terminée, vous pourrez procéder à l'inscription.

Si vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à

l'AMOM. Rendez-vous sur www.amom.net/inscription.

Le nombre de places est limité à 27 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 2.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AbbVie Corporation.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>